

Actualités internationales

ECOSYSTÈME L'EUROPE NE PROGRESSE PAS SUFFISAMMENT DANS LA RÉOLUTION DES PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX

L'Europe n'atteindra pas ses objectifs pour 2030 si aucune mesure urgente n'est prise au cours des prochaines années pour répondre au rythme alarmant de l'appauvrissement de la biodiversité, aux effets de plus en plus marqués du changement climatique et à la surconsommation des ressources naturelles. C'est ce qui ressort du dernier rapport de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) sur l'État de l'environnement, publié le 3 février dernier.

Bien que les politiques européennes engagées ces dernières décennies en matière d'environnement aient produits certains résultats, les progrès accomplis ne sont pas suffisants et les trajectoires actuelles sont fondamentalement non durables, selon le rapport « L'environnement en Europe - État et perspectives 2020 ».

Ce document de près de 500 pages, fruit de trois années de travail, offre un aperçu sans complaisance de la situation de l'Europe par rapport à la réalisation de ses objectifs environnementaux pour 2020 et 2030, ainsi que de ses objectifs et ambitions à plus long terme pour 2050 en vue de s'orienter vers un avenir plus durable à faibles émissions de carbone.

Le rapport souligne que l'Europe a déjà accompli des progrès importants au cours des deux dernières décennies du point de vue de l'atténuation du changement climatique, en réduisant notamment les émissions de gaz à effet de serre. De réels progrès sont également manifestes dans d'autres domaines, tels que la lutte contre la pollution de l'eau ou de l'air. « Notre évaluation montre que les changements progressifs ont entraîné des progrès dans certains domaines, mais pas assez pour réaliser nos objectifs à long terme » souligne cependant Hans Bruyninckx, directeur exécutif de l'AEE. Les mesures stratégiques visant la protection et la conservation du capital naturel ont donné des résultats dans certains domaines, mais de nombreuses problématiques persistent et certaines empirent. Par exemple, la réduction de la pollution a permis d'améliorer la qualité de l'eau, mais l'Union est loin

de pouvoir garantir le bon état écologique de toutes les masses d'eau d'ici à 2020. L'aménagement du territoire s'est globalement amélioré, mais le morcellement du paysage se poursuit, au détriment des habitats et de la biodiversité. La pollution atmosphérique continue d'avoir une incidence sur la biodiversité et les écosystèmes, et 62 % des écosystèmes en Europe sont exposés à des niveaux excessifs d'azote, ce qui entraîne leur eutrophisation. Les impacts du changement climatique sur la biodiversité et les écosystèmes devraient s'intensifier, tandis que les activités telles que l'agriculture, la pêche, les transports, l'industrie et la

Theme	Tendances du passé et perspectives		Chances de réalisation des objectifs stratégiques		
	Tendances du passé (10-15 ans)	Perspectives à l'horizon 2030	2020	2030	2050
Protection, conservation et renforcement du capital naturel					
Aires terrestres protégées					
Aires marines protégées					
Espèces et habitats protégés dans l'Union					
Espèces communes (oiseaux et papillons)					
État des écosystèmes et services écosystémiques					
Écosystèmes aquatiques et zones humides					
Pressions hydromorphologiques					
État des écosystèmes marins et de la biodiversité					
Pressions et incidence sur les écosystèmes marins					
Urbanisation et usage des sols par l'agriculture et l'exploitation forestière					
État des sols					
Pollution atmosphérique et incidences sur les écosystèmes					
Pollution chimique et incidences sur les écosystèmes					
Changement climatique et incidences sur les écosystèmes					
Économie efficace dans l'utilisation des ressources, circulaire et sobre en carbone					
Utilisation rationnelle des ressources matérielles					
Utilisation circulaire des ressources matérielles					
Production de déchets					
Gestion des déchets					
Émissions de gaz à effet de serre et mesures d'atténuation					
Efficacité énergétique					
Sources d'énergie renouvelables					
Émissions de polluants atmosphériques					
Émissions industrielles polluantes					
Technologies et processus industriels propres					
Émissions de substances chimiques					
Prélèvement d'eau et sa pression sur les eaux de surface et les eaux souterraines					
Utilisation durable des mers					
Protection de la santé et du bien-être contre les dangers environnementaux					
Concentrations de polluants atmosphériques					
Pollution atmosphérique et incidences sur la santé humaine et le bien-être					
Exposition de la population au bruit ambiant et incidence sur la santé humaine					
Préservation des zones calmes					
Pressions exercées sur l'eau par la pollution et liens avec la santé humaine					
Pollution chimique et risques pour la santé humaine et le bien-être					
Risques pour la société associés au changement climatique					
Stratégies et plans d'adaptation au changement climatique					
Évaluation indicative des tendances passées (10-15 ans) et perspectives à l'horizon 2030			Évaluation indicative des chances de réalisation d'objectifs stratégiques sélectionnés		
La tendance à l'amélioration prédomine.			Année Bien engagée		
La situation est contrastée en matière de tendances/d'évolutions.			Année Partiellement engagée		
La tendance à la détérioration prédomine.			Année Loin d'être engagée		

Perspectives et chances de réalisation des objectifs stratégiques.



*source SISPEA

On renouvelle en France pour 1,5 milliard d'Euros/an de canalisations d'eau potable.
Pourtant le volume de **fuites** stagne à 1 milliard de m³ chaque année depuis 10 ans*.

Et si ces investissements étaient mieux ciblés ?

La réponse existe avec **Hpo**[®].

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

POUR LE **RENOUVELLEMENT RESPONSABLE** DE VOS RÉSEAUX D'EAU

HPO[®]

Grand Prix National
de l'Ingénierie 2019
Territoires et innovation

- Cible** les canalisations et les branchements à renouveler en priorité
- Optimise** la recherche et la détection des fuites
- Décuple** le nombre de fuites évitées à l'avenir
- Donne** enfin de l'efficacité de votre budget de renouvellement

Un service innovant issu de la R&D de **altereo** avec l'appui de



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

inpi
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ
INDUSTRIELLE
BREVET DÉPOSÉ

Plus d'informations sur www.altereo.fr/hpo

production d'énergie continuent d'entraîner des émissions polluantes, une perte de la biodiversité et l'extraction de ressource.

L'Europe a, dans une certaine mesure, réussi à protéger la santé et le bien-être de ses ressortissants contre de nombreux risques environnementaux et sanitaires. L'eau destinée à la consommation humaine est globalement de bonne qualité partout en Europe. C'est également le cas de la qualité des eaux de baignade. Mais des problèmes persistent dans certaines régions et les perspectives restent préoccupantes. Le document souligne notamment le risque associé à certains produits

chimiques persistants qui résistent aux technologies avancées de traitement de l'eau potable.

« Pour résoudre ces problèmes, il ne suffira pas d'en faire plus, il faudra agir différemment » souligne Hans Bruyninckx. Au cours des dix années à venir, les enjeux environnementaux et climatiques mondiaux appelleront des réponses très différentes de celles qui ont été apportées ces 40 dernières années. Ce rapport a pour objectif d'éclairer les discussions sur les politiques de l'Europe à l'horizon 2030, y compris sur les trajectoires à prendre d'ici à 2050 et au-delà. ●

EN BREF

- **Appel à projets** : l'agence Artois-Picardie mobilise une enveloppe de 3 M€ pour améliorer la gestion et la protection des ressources, les traitements et la qualité de l'eau. Les dates limites de dépôts des dossiers sont 15 mars, 15 juin, 15 novembre 2020. <http://www.eau-artois-picardie.fr/appel-projets-initiatives-innovantes-pour-la-gestion-de-leau>
- **Appel à projets** : l'agence de l'eau Seine-Normandie lance un appel à projets visant à développer les filières agricoles à bas niveau d'intrants. 4 M€ sont réservés pour soutenir les investissements liés à la transformation et la commercialisation de produits qui garantissent un impact environnemental compatibles avec la politique de protection de l'eau et des milieux aquatiques. <http://www.eau-seine-normandie.fr/AAP-BNI>
- **Biosurveillance de l'eau** : Le réseau DNAqua-Net et l'Inrae organisent du 16 au 18 septembre 2020 la 1^{ère} conférence internationale sur l'utilisation de l'ADN pour la biosurveillance de l'eau à Evian. L'occasion pour les scientifiques et les parties prenantes de prendre connaissance des derniers résultats du réseau DNAqua-Net et d'autres recherches internationales sur la biosurveillance basée sur l'ADN. <http://www.graie.org/portail/conference-internationale-dnaqua-ladn-pour-la-biosurveillance-de-leau/>

org/portail/conference-internationale-dnaqua-ladn-pour-la-biosurveillance-de-leau/

- **OFB** : Publié au JO du 8 février 2020, le montant de la contribution des agences de l'eau au profit de l'Office français de la biodiversité s'établit pour l'année 2020 à 331.894. 272 €. Réparti selon le potentiel économique du bassin hydrographique pondéré par l'importance relative de sa population rurale, le financement de l'OFB est assuré pour plus de la moitié par les agences de l'eau Seine Normandie (37,97 %), et Rhône méditerranée Corse (25,91 %).
- **Politique européenne de l'eau** : Malgré d'indéniables progrès, l'état des eaux douces européennes demeure préoccupant. Pour les rapporteurs de la Commission des Affaires Européennes de l'Assemblée nationale, les difficultés de mise en œuvre de la législation européenne et la nécessité de la repenser à l'aune des défis du changement climatique et des nouveaux polluants conduisent aujourd'hui l'Union européenne à réexaminer sa législation relative à l'eau. <http://www.assemblee-nationale.fr/15/pdf/europe/rap-info/i2495.pdf>



Nominations

MTES - Cabinet : Sophie Aubert a été nommée conseillère chargée du suivi de l'exécution des réformes, à compter du 6 janvier 2020, au cabinet de la secrétaire d'État auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire.

DDCS de l'Aisne : Bertrand Vandemoortele, inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale, est nommé directeur départemental de la cohésion sociale de l'Aisne, pour une durée de cinq ans, à compter du 1^{er} février 2020.

DDT de l'Oise : Florian Lewis (ICPEF), est nommé directeur départemental adjoint des territoires de l'Oise, pour une durée de cinq ans, à compter du 1^{er} février 2020.

Conservatoire du Littoral : Agnès Vince, architecte-urbaniste générale de l'État, succède à Odile Gauthier au poste de directrice du Conservatoire national du littoral.

Guyane : les fonctionnaires dont les noms suivent sont nommés directeurs des services déconcentrés de l'État en Guyane pour une durée de 4 ans : Raynald Vallée, administrateur en chef de première classe des affaires maritimes, est nommé directeur général des territoires et de la mer de Guyane. Pierre Papadopoulos (IGPEF), est nommé directeur général adjoint des territoires et de la mer de Guyane. Claire Daguzé, administratrice principale des affaires maritimes, est nommée directrice adjointe des territoires et de la mer de Guyane, chargée de la mer, du littoral et des fleuves. Chris Van Vaerenbergh (IDAE), est nommé directeur adjoint des territoires et de la mer de Guyane, chargé de l'environnement, de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt. Christian Morel (IDAE), est nommé directeur adjoint des territoires et de la mer de Guyane, chargé de l'antenne de Saint-Laurent-du-Maroni. Didier Dupont, inspecteur de classe exceptionnelle de l'action sanitaire et sociale, est nommé directeur général des populations de Guyane. Cyril Goyer, attaché principal territorial, est nommé directeur adjoint des populations de Guyane, chargé de l'antenne de Saint-Laurent-du-Maroni.

DRAF Réunion : Pascal Augier (IGPEF), est nommé directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de La Réunion, à compter du 1^{er} mars 2020.

IRD : Valérie Verdier, directrice de recherche de classe exceptionnelle, est nommée présidente de l'Institut de recherche pour le développement.

DDT de l'Orne : Patrick Planchon, attaché d'administration hors classe, a été nommé directeur départemental des territoires de l'Orne à compter du 15 mars 2020.